

Compte rendu de la Commission Recherche
Mardi 18 novembre 2025
Rédigé par les élues/élus PULS

Début de la séance : 14h30.

Les 2 Vice-présidentes Commission recherche (VPCR) : Violaine Sébillote et Cécile Faliès.

I- Informations de la Présidente

- RAS, la Présidente n'est pas présente.
- Introduction de Lydia Turkié, directrice de l'Innovation Recherche, de l'Innovation et Société depuis début novembre.

II- Approbation du procès-verbal de la commission de la recherche du 10 octobre 2025

PV adopté à l'unanimité.

III- Projet stratégique d'établissement (2026), volet recherche : bilans et perspectives

A- Bilan des actions Una Europa sur la période 2021-2025

- Bilan non exhaustif (notamment ceux qui sont financés par l'extérieur)
- Bilan EUROPA 21-25, démarche sur les perspectives
- Intervention de Fabienne Peraldi-Leneuf : rappel sur l'alliance, partenaires, thématique (pluridisciplinaires : exemples : études européennes, santé globale, D. Durable, matériaux du futur) + Alliance qui fonctionne grâce au financement de l'UE (+ de 50 universités françaises membres)
- UNARESIN¹ : finance 4 ans de recherche
- A Paris 1 : sciences citoyennes, infrastructure de recherche, open data; workshop organisé, webinaire. Coproduction avec les partenaires d'une cartographie des infrastructures de recherche pour les SHS
- Partenaires : Berlin, Zurich,
- Nombreux débats sur la définition d'une infrastructure de recherche : bibliothèques, programme de recherche, etc.
- Amorçage d'une réflexion, groupes de travail

- 2024-2026 : Una.Futura : financé par Erasmus+. Plutôt de la formation, mais il y a un volet recherche. Partenaires : université de Leiden. Possibilité de financer de la formation doctorale et des « Ecoles d'été » et des « Ecoles d'hiver » pour les doctorant·es.
Ex : patrimoine culturel, santé globale, D.Durable, sciences des données et IA. Financement de contrats doctoraux ciblés sur les thématiques Una Europa (patrimoine culturel par exemple).

¹ <https://unaeuropa.pantheonsorbonne.fr/projets-una-europa/unaresin>

- Recherche : création de HUB interdisciplinaires, fourniture d'un cadre transnational (formation doctorale, écoles d'été) ; projet "joint institute for advance studies" (coordination et financement des projets ; soutien de cette initiative)
 - Lancement de « Seed Funding Una Europa » : financement entre 200 000 et 400 000 euros, toutes les universités peuvent y répondre. Projets financés en 2025 (sélection en octobre dernier. Critère : interdisciplinarité. Bologne (plus de 65 projets financés). Pas beaucoup de projets. Moins de 5 projets déposés à Paris 1. Paris 1 n'est pas assez visible par rapport aux autres universités (Edimbourg, Bologne, Cracovie, etc).
 - Il faut inciter les collègues à décrocher ces fonds. Importance de relayer l'information.
 - Programme « European Excellence Initiative-Horizon » : financer des projets de recherche d'excellence avec des universités extérieures, avec l'Ukraine notamment. Paris 1 est partenaire.
 - Recherche Paris 1 / Una Europa : Doctorat en cotutelle dans le domaine du patrimoine culturel. Thématique conjointe. ANR propose ces financements. Mais peu de projets déposés à P1 (2 à 3 projets par an). Financement de contrats doctoraux (5 par an en moyenne).
 - Financement de mobilités courtes. Financement de chaires d'excellence entrantes à P1 en développement durable, soutien IA (observatoire), chaire junior, etc.
- 2021-2025 en conclusion : bilan positif. Interdisciplinarité, projets avec les partenaires. Mais il reste des chantiers. Il faut mieux communiquer au sein de la communauté de P1. Il faut de la recherche collaborative.

Un élu SCP² : quid des diplômes conjoints ? Réflexion en cours. Quelques barrières administratives évoquées. Peut-il y avoir des partenariats avec des établissements extérieurs (mode par exemple ?) Il faut que davantage de chercheuses/chercheurs de P1 participent au projet, mais il faut se sentir inclus dans le projet. Importance de se sentir impliqué pour les prochaines années. Il y a des pré carrés (exemple : Berlin avec le développement durable).

Question sur les « Ecoles d'été » : déjà quelques « Summer schools » organisées en fonction des places disponibles, tentative de représentation équilibrée (IA : Bologne ; D. Durable : Edinburgh).

Un élu LE³ : sur les contrats doctoraux, c'est ouvert à toutes les thématiques ? Combien de campagnes ont été mises en place ?

Réponse : ils ont été fléchés dans le cadre du projet. 3 contrats à attribuer pour 25 candidatures environ. Candidatures dans toutes les disciplines.

B- Bilan du volet Recherche de Sorb'Rising⁴ sur la période 2022-2025

La VPCR Violaine Sébillote rappelle :

- Bilan sur les appels à projets transmis (vendredi dernier ...)
- Calendrier harmonisé sur l'ensemble des appels à projets de P1
- Répertoire d'évaluateurs internes et externes
- Rémunération pour les "experts"

² Savoirs et confiance partagés

³ Libres Ensemble

⁴ <https://www.pantheonsorbonne.fr/universite/projets/projet-sorbring>

→ La Commission recherche sélectionne sur la base des 2 évaluations/projets

La VPCR commente les différents projets avec le bilan projeté (réalisé par Pauline Renouf (chargée de l'axe recherche du projet Sorb'Rising)

La VPCR précise que les documents sont disponibles sur le site de P1.

Un élu SCP : merci pour le bilan, belle réussite, collaborations internationales, quid de la ventilation des financements niveau 1/ niveau 2 ? au regard des contraintes des labos, rééquilibrage possible pour les projets de niveau 1 ?

La VPCR indique qu'elle le note.

C- Bilan des actions HRS4R⁵ (Human Resources Strategy for Researchers)

→ Bilan transmis (vendredi dernier : temps trop court) et mis en ligne.

La VPCR rappelle qu'elle compte sur les membres de la CR pour transmettre ce type d'infos aux collègues.

* Priorité 1 : liberté de la recherche scientifique ; éthique et intégrité scientifique

* Priorité 2 : recrutement ouvert, transparent, de qualité ; évolution de carrière positive (décharges, soutien, formations, conditions matérielles) et accueil des jeunes EC.

* Priorité 3 : améliorer les conditions de travail : locaux, appui à la recherche, salaires, emplois stables, flexibilité de temps consacré à la recherche/enseignement

* Priorité 4 : diffusion et protection des résultats de la recherche

* Priorité 5 : engagement auprès du public non académique

♦ Nouvelles priorités (suite au retour des évaluateurs de 2023/2024, et pour la future évaluation 2027) :

- Hiérarchiser les actions en identifiant les points de blocage, CODIR pour la révision critique du plan d'action

- Fournir des indicateurs de suivi et d'impact des actions (DIREVAL⁶, DGS⁷) => DIREVAL et RH

- Travailler à l'intégration des nouveaux élus et de la communauté universitaire => ?

Ce qui va bientôt se faire :

- Améliorer l'accueil et le suivi (pour la signature des contrats produits dans les temps) des doctorant·es, ATER et post-docs accueillis

- Rédiger des Lignes Directrices de Gestion pour le recrutement des enseignant·es-chercheuses·eurs, et mise en place d'un webinaire pour les COS et CCS⁸ (janvier 2026).

⁵ <https://recherche.pantheon-sorbonne.fr/politique-scientifique/european-hrs4r-label>

⁶ Direction de la recherche et de la valorisation

⁷ Direction générale des services

⁸ Comité consultatif scientifique

- Travailler à une proposition de note de cadrage des modalités d'accès aux financements de la recherche, à destination des unités de recherche et des écoles doctorales qui n'en disposent pas encore.
- Rédiger des procédures à destination des responsables administratives/administratifs des écoles doctorales pour harmoniser les pratiques dans le recrutement des doctorant·es (contrat, missions d'enseignement, autres missions) et un livret d'accueil pour les doctorant·es contractuel·les (éventuellement une matinée d'accueil, avant le 14 juillet).
- Rédiger un guide d'accueil des chercheuses/chercheurs étrangers (toujours au sens fonctionnel –researchers - et non statutaire).
- Enquête (projet européen) sur les stéréotypes de genre à l'université.

D- Présentation « Recherche internationale »

Rémi Bazillier (VPCA/RI⁹) fait une présentation, plutôt prospective que bilan :

⇒ Les constats :

- Coopérations riches, mais peu visibles
- Diversité des formes de recherche internationale (RI) : co-publications, terrains, partenariats, événements, invitations chercheurs/euses, publications dans revues internationales, co-tutelles thèses
- Besoin de "cartographier" cet existant multiple pour mieux articuler la politique de P1 avec les initiatives de ses membres

⇒ L'existant :

- Enseignements chercheurs invités, outil important
- Programmes de mobilité : Alliance - Columbia (1 semestre); Maison Française d'Oxford (1 mois); Chaire Pensées françaises contemporaines (Université de Viadrina (Francfort), 6 mois à 1 an) ; Appel à mobilité de recherche "Amériques (2023)" (Howard Univ, NYU, Univ. São Paolo, mobilité courte)

⇒ Les opportunités :

- Les UMIFRE¹⁰
- Outils de coopération : CNRS : International Research Network, Interna. Res. Projects, Inter. Res. Laboratory, PhD Joint programs + Afrique: Residential Research Schools, Visiting fellowships, etc.
- IRD¹¹

⇒ Perspectives et projets :

- Axe 1 : Cartographie de la recherche à l'internationale, notamment autour de CRISalid¹²
+ mieux piloter la stratégie internationale de l'établissement

⁹ Vice-président du conseil d'administration chargé des relations internationales

¹⁰ Unité mixte des instituts français de recherche à l'étranger

¹¹ Institut de recherche pour le développement

¹² <https://crisalid.pantheonsorbonne.fr/consortium/notre-communaute/universite-paris-1-pantheon-sorbonne>

→ Axe 2 : Développer l'existant, sur les projets structurants

Ex : Brésil : projet Démocrites¹³ + centre international français sur les migrations (P1-IRD-Unicamp¹⁴) + identifier des zones stratégiques et structurer l'existant

→ Axe 3 : Favoriser l'internationalisation de la recherche

Mobilités sortantes ; Co-tutelles ; Accueil chercheurs/post-docs ; Développement réseaux internationaux de recherche à partir des appuis existants

⇒ Discussions :

La VPCR : la favorisation de l'internationalisation était dans plusieurs programmes de listes Paris 1.

Une élue PULS : Calendrier des projets trop court, exemple autour de TREVE. Calendrier de ces dispositifs devrait être adapté à la temporalité des projets.

→ Le dispositif TREVE en particulier était très limité dans le temps.

Un élue PULS : pourquoi les délais des appels à projets sont aussi courts ?

→ Cela dépend de conventions, et notamment du code de la recherche des universités (CNRS), qui impose délais plus courts en termes de comptabilité publique.

Problèmes d'inégalités "continentales", sur lesquels il y a moins de réseaux, par ex. Afrique : est-ce qu'on cherche un réseau mondial, ou un réseau privilégié par les relations précédentes/anciennes ? + attention (Brésil) à ne pas trop cibler de pays pour des moments spécifiques, puisque le contexte peu changer, exemple : travailler sur des situations plutôt que sur des objets.

Un élue SCP : Abonde dans le même sens. Ce serait bien de donner à chacun la possibilité de déclarer/proposer ses réseaux aux collègues, demande de mener une cartographie individuelle.

La VPCR indique que CRISalid (et l'application SOVisu) permettent justement de recenser/afficher/exposer ces collaborations/activités.

IV- Avis relatif au changement de direction du laboratoire « Pôle de recherche interdisciplinaire en sciences du management » (PRISM 3 UR 4101)

Avis favorable : unanimité moins 2 abstentions, 1 NPPV¹⁵.

¹³ <https://l3e.pantheonsorbonne.fr/evenements/democratie-climat-et-transition-ecologique-et-sociale-democrites-volet-bresil-en-france>

¹⁴ <https://www.fun-mooc.fr/fr/a-propos/unicamp/>

¹⁵ Ne prend pas part au vote

V- Élection du représentant des collèges IT et AP de la commission de la recherche appelé à siéger au sein de la commission « développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE) »

Pas de volontaire.

Une élue Doctorante (UNEF) : après consultation on a décidé de ne pas présenter de candidat·e car pas de possibilité matérielle de s'investir de façon réaliste et honnête à ce poste. Ce qui pose plus généralement les difficultés pour les doctorant·es à s'investir dans les instances démocratiques de l'université.

Une élue SGEN-CFDT : sur le papier on peut s'inscrire mais si c'est pour ne pas s'investir correctement, ce n'est pas satisfaisant.

La VPCR Cécile Fallès s'inquiète du suivi de cette commission et plus globalement du projet.

VI- Élection du représentant du collège des usagers de la commission de la recherche appelé à siéger au sein de la commission « développement durable et responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE) »

Les représentants doctorants n'ont pas les moyens humains de se joindre à ces commissions très nombreuses (4 élu·es) et ne peuvent rejoindre la DD&RSE, ce qu'ils regrettent.

VII- Avis relatif à une demande d'autorisation de direction de thèse à l'école doctorale de géographie de Paris (EDGP ED 434)

Avis favorable à l'unanimité.

VIII- Avis relatif à une demande d'autorisation de direction de thèse à l'école doctorale d'archéologie (ED 112)

Avis favorable à l'unanimité.

IX- Avis sur le non-renouvellement de trois inscriptions à l'école doctorale d'histoire (ED 113)

3 dossiers, présentés par **Christine Lebeau (membre du comité scientifique de l'ED 113 d'histoire)**, qui explicite les étapes :

→ Direction thèse, CSI, direction ED¹⁶, conseil ED

→ **C. Lebeau** se dit sensible aux situations personnelles, mais agit aussi en fonction de la "cohorte" des doctorant·es, en essayant notamment de pousser à ce que les doctorant·es finissent leurs thèses en moins de 6 ans. Elle rappelle qu'il est possible d'arrêter une inscription en thèse la thèse, de l'avancer « à son rythme », et de se réinscrire pour la soutenir. Elle détaille

¹⁶ Ecole doctorale

ensuite les 3 situations, apportant des informations non contenues dans les dossiers transmis à la CR, notamment 1 cas de plagiat.

Une élue PULS : Quel est le préjudice, auquel vous faites référence pour l'ED ? Quel problème à l'inscription plus longue ?

→ Depuis 2015, thèse en 3 ans (pas d'activité pro.) ou 6 ans (avec). Entraine critiques de l'HCERES, et les ED doivent se conformer aux règles générales du doctorat. Quel est le statut du vote de la CR ? Consultatif ou exécutoire ?

La VPCR indique que le vote de la CR n'est pas que consultatif, il entérine l'autorisation ou non de se réinscrire. Les ED doivent se conformer aux politiques publiques.

Une élue SGEN-CFDT : fait remarquer que les disciplines, et donc les ED de Paris1, ont des grandes différences dans la durée des thèses. Et que certaines ED savent que faire une thèse en 3 ans est impossible pour les doctorant·es qui s'y consacrent à temps plein. Est-ce qu'une durée de 6 ans en histoire est plausible ?

Réponse de C. Lebeau : la durée moyenne d'une thèse à l'ED d'histoire est de 5 ans et 4 mois, on est donc dans des cas qui dépassent largement.

Un élus PULS : quelle unité dans la politique de P1 sur les ED ? Quels sont les principes généraux qui permettraient de trancher ?

La VPCR indique qu'il n'y a pas de volonté d'uniformiser dans les ED pour respecter les spécificités de chacune.

Un élus LE : C'est la direction de thèse qui prend la responsabilité de réinscrire, et qui s'engage à ce que la thèse soit soutenue. Si ça n'arrive pas, c'est aussi sa responsabilité. Considère non problématique de faire une thèse en 10 ou 11 ans quand le sujet le nécessite.

Un élus SCP : Besoin d'une philosophie commune, mais il y a notamment un enjeu en termes de reconnaissance de Paris 1. Devrait être possible de suspendre les thèses.

La VPCR Cécile Falliès : A été mentionnée une activité de publication, est-ce que ça pourrait signifier une thèse sur article ?

→ ce n'est pas faisable en histoire.

Vote unanime pour le 1 er cas : avis défavorable

Proposition de **la VPCR** : "Considérant l'impossibilité manifeste de soutenir sa thèse dans l'année, et considérant que l'ED lui permettra de se réinscrire en thèse lors que la rédaction aura suffisamment avancé, la commission recherche donne un avis défavorable à la réinscription."

Les élus.es doctorant·es (UNEF) : quel est l'engagement de l'ED à réinscrire la thèse comme une nouvelle thèse en vue de la soutenance si la thèse est bien abandonnée maintenant ?

Réponse de C. Lebeau : les « nouvelles inscriptions » pour soutenance sont validées de manière quasi-systématique, il n'y a aucune raison que ce soit différent dans ce cas.

Pierre-Marie Olivié (Administration de la recherche) rappelle que la CR n'a pas compétence pour formuler des consignes engageantes aux ED concernant la réinscription en thèse.

Vote sur la proposition de la VPCR : 1 contre, 9 abstentions, 16 pour.

X- Questions diverses.

Changements de direction d'HDR voté à l'unanimité.

Changement de direction d'une thèse financée par un label de P1 (demande conjointe du doctorant et du directeur), demande que ce soit un PU extérieur de P1 (thèse soutenue dans l'année)

Accepté à l'unanimité (pour 1 an et pour cette thèse seulement)

Demandes d'Eméritat = Sophie Dion (MCF HDR en droit) 5 ans selon convention, pour encadrement de thèse et pour participer bénévolement au master Droit du sport qu'elle a créé.

A. Lapidus (PU en économie)

L. Richer (Droit) renouvellement d'émeritiat

L. Aynes (Droit privé)

Adopté à l'unanimité

Compte rendu rédigé par les élues/élus PULS CR : Miguel Almiron (UFR04), Valérie Asensi (IAES), Victor Bianchini (EES, UFR02), Robin Cura (UFR08), Pascale Weber (UFR04).

Site, le PULS : <https://puls-p1.fr/>

